

METALEUROP SA : PRESENTATION DES COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES 2005

Le conseil d'administration de Metaleurop SA, lors de sa réunion du 20 octobre 2005, a examiné les comptes semestriels consolidés au 30 juin 2005 du groupe Metaleurop. Ces comptes ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation et ce en dépit de l'incertitude sur l'issue de la procédure de redressement judiciaire.

Ces comptes font ressortir un chiffre d'affaires consolidé de 114 M€(en hausse de 18,1% par rapport à la même période de l'exercice précédent), un résultat d'exploitation consolidé positif de 7 M€(en hausse de 52,2% par rapport à la même période de l'exercice 2004) et un résultat net part du groupe de 7 M€(en hausse de 112% par rapport à la même période de l'exercice 2004).

<i>En M€</i>	<i>30 juin 2005 6 mois</i>	<i>30 juin 2004 6 mois</i>	<i>31 décembre 2004 12 mois</i>
<i>Chiffre d'affaires consolidé</i>	<i>114</i>	<i>96,5</i>	<i>201,3</i>
<i>Résultat d'exploitation consolidé</i>	<i>7</i>	<i>4,6</i>	<i>10,2</i>
<i>Résultat net consolidé part du groupe</i>	<i>7</i>	<i>3,3</i>	<i>7</i>
<i>Capitaux propres part du groupe</i>	<i>-13</i>	<i>-22,6</i>	<i>-19,3</i>

Comptes établis en référentiel Français.

Ces indicateurs reflètent des performances industrielles maîtrisées dans la plupart des usines du groupe ainsi que la bonne tenue des cours des métaux exprimés en euros.

L'incertitude sur l'issue de la procédure de redressement judiciaire relative à Metaleurop SA perdure à ce jour et a conduit les commissaires aux comptes à indiquer que leur rapport d'examen limité sur les comptes semestriels consolidés exprimerait, au même titre que l'opinion émise sur les comptes de l'exercice 2004, une impossibilité de conclure en raison de cette incertitude qui reste de nature à peser sur la pérennité de l'exploitation de Metaleurop SA.

□ Résultats semestriels 2005 (comptes consolidés) :

Conditions de marché du premier semestre 2005 :

- L'activité du premier semestre 2005 a été marquée par la conjoncture actuelle de hausse des cours des métaux qui, exprimés en dollars, atteignent des niveaux historiquement élevés pour le plomb et fortement soutenus pour le zinc. Cette hausse a été néanmoins compensée en partie par l'appréciation de l'euro face au dollar.

Moyenne du plomb et du zinc en dollar par tonne et en euro par tonne

		Année 2004	1er semestre 2005
Plomb	\$/T	887	983
	€/T	714	766
Zinc	\$/T	1 047	1 295
	€/T	842	1 009

➤Le marché des métaux spéciaux (germanium, arsenic haute pureté et gallium) reste atone par rapport à 2004 avec néanmoins une reprise qui semble se confirmer sur le marché des semi-conducteurs électroniques depuis le début de l'année 2005.

Activités des sociétés du groupe tout au long du premier semestre 2005 :

L'activité plomb a représenté 66,8 % du chiffre d'affaires global du groupe, contre 27,3 % pour l'activité zinc et 5,9 % pour l'activité métaux spéciaux.

➤La branche plomb a continué, au cours du 1^{er} semestre 2005, de bénéficier, non seulement de l'orientation industrielle axée sur le recyclage prise par le groupe en 2002, mais également du maintien de la tendance haussière des cours, de telle sorte que toutes les opérations industrielles de l'activité plomb ont affiché un résultat positif. L'augmentation du prix d'achat des batteries usagées a pu être maîtrisée.

➤La branche plastique a affiché un résultat d'exploitation positif, restant toutefois fragilisée par la perte d'exploitation de la filiale allemande, C2P GmbH, qui reste confrontée à des difficultés opérationnelles d'approvisionnement et de positionnement sur son marché ; en revanche, la filiale française, C2P France, a dégagé un résultat d'exploitation positif.

➤L'activité des métaux spéciaux a dégagé également un résultat d'exploitation positif, en sensible progression depuis le début de l'année 2005.

➤L'activité zinc, au travers de la filiale Recytech, continue d'afficher un bénéfice d'exploitation depuis la modification de son procédé industriel et ce en dépit de l'arrêt annuel pour la maintenance du site ; elle est, en revanche, restée confrontée à des difficultés opérationnelles au sein de la filiale allemande HMG. Ces difficultés ont été partiellement surmontées au cours du deuxième trimestre 2005.

La division « oxyde de zinc » au sein du Groupe Norzinco a affiché un résultat d'exploitation positif, étant précisé que Norzinco GmbH, filiale allemande de Norzinco SA, a dégagé un résultat d'exploitation positif contrairement à l'usine d'Anzin exploitée par Norzinco SA qui a généré un résultat d'exploitation négatif.

Néanmoins, pour Norzinco SA, l'amélioration de la production a permis de dégager un excédent brut d'exploitation positif sur la période.

Metaleurop SA poursuit son programme de réhabilitation des 29 concessions minières qu'elle détient en France. C'est ainsi que depuis le début de l'année 2005, 3 concessions ont été rendues à l'Etat après réhabilitation.

☐ Evolution prévisible au cours du second semestre 2005:

Sur la base des informations connues à ce jour et hors éléments exceptionnels, la tendance économique du premier semestre 2005 semble se conforter sur la seconde partie de l'année et ce, en dépit des arrêts prévus pour maintenance dans de nombreuses usines du Groupe.

Le cours du plomb s'est maintenu au-dessus de 700€ au cours du troisième trimestre 2005. Il est néanmoins rappelé qu'il n'est pas possible de prévoir si les cours des métaux resteront à ces niveaux élevés qui sont souvent, c'est le cas du plomb, très supérieurs à leur moyenne de long terme.

Le groupe Metaleurop a pour objectif de générer, si les conditions de marché se maintiennent au cours du second semestre 2005 et sauf circonstances exceptionnelles, un résultat opérationnel positif sur l'exercice 2005.

☐ Situation juridique :

La Cour d'Appel de Paris, dans un arrêt rendu le 11 octobre 2005, a constaté l'absence de confusion des patrimoines entre Metaleurop SA et Metaleurop Nord SAS et rejeté la demande des liquidateurs de Metaleurop Nord SAS d'étendre la liquidation judiciaire de cette société à Metaleurop SA.

Le Tribunal de Commerce de Paris a fixé au 3 novembre 2005 l'audience au cours de laquelle la Société présentera son projet de plan de redressement par voie de continuation déposé le 9 septembre 2005.

Si ce plan devait être adopté conformément à ce que souhaite la Direction de Metaleurop, celle-ci se rapprochera de l'Autorité des Marchés Financiers pour étudier les modalités de reprise de la cotation de l'action Metaleurop.

En application du décret européen, le groupe Metaleurop adoptera dans ses comptes consolidés au titre de l'exercice 2005, les nouvelles normes comptables internationales dites *IFRS* et procédera à un rappel des données comparables relatives à l'exercice précédent. La mise en œuvre du projet de transition permettant l'élaboration de ce comparatif se fera au cours du second semestre 2005.